

Le Forem se prépare à une 7^e réforme de l'Etat

L'office wallon de l'emploi s'attend à une demande flamande de nouveaux transferts de compétences.

JEAN-PAUL BOMBAERTS

La directrice du Forem, l'office wallon de l'emploi, Marie-Kristine Vanbockestael, estime qu'il convient de se préparer pour une éventuelle 7^e réforme de l'Etat, «*même si on ne peut pas prévoir si et quand elle se concrétisera*», précise-t-elle. C'est ce qu'elle nous a confié en marge de la publication des chiffres de 2018 du chômage en Wallonie.

La sixième réforme de l'Etat avait débouché sur un compromis entre Flamands et francophones au sujet des compétences relatives à l'emploi. En bref, il avait été décidé de confier aux Régions le contrôle des chômeurs, tandis que le financement des allocations de chômage resterait au Fédéral. «*Mais la demande flamande reviendra et elle risque de susciter les mêmes craintes wallonnes*», prévient Marie-Kristine Vanbockestael, étiquetée PS.

Certains prédisent en effet un nouveau round institutionnel après

les élections de mai prochain, dans l'hypothèse où la N-VA et le PS se retrouveraient dans un face-à-face à la table des négociations.

Bien sûr, nul ne peut dire sur quoi pourrait déboucher un tel processus. «*Nous ne pouvons pas préjuger des choix politiques qui seront opérés. La sixième réforme de l'Etat avait mis 541 jours à accoucher*», rappelle la directrice générale du Forem. Mais il subsiste, selon elle, une demande flamande de scinder les allocations de chômage et de transférer la problématique des chômeurs non mobilisables, c'est-à-dire les chômeurs de longue durée. Or on sait que cette catégorie de chômeurs est davantage représentée en Wallonie.

Ce stock de chômeurs de longue durée provient du fait que c'est un public souvent âgé, peu qualifié et au chômage depuis longtemps. «*Que fait-on de ces personnes? Ce sont des choix politiques qui devront être posés*», estime Vanbockestael.

LIRE EN PAGE 3

Plus de 100.000 chômeurs en moins par rapport à 2014

En 2018, le chômage n'a cessé de baisser dans les trois régions. À Bruxelles, il est même au plus bas depuis 1992.

JEAN-PAUL BOMBAERTS

Le chômage continue de refluer dans les trois régions du pays. C'est ce que montrent les chiffres 2018 publiés hier par les trois offices régionaux (Forem, Actiris et VDAB). Ces chiffres clôturent une législature marquée par une baisse généralisée du chômage. Depuis 2014, le chômage a baissé de 45.332 unités en Wallonie, de 42.890 unités en Flandre et de 19.600 unités à Bruxelles. Ce qui, au total, donne 107.822 chômeurs en moins fin 2018 par rapport à fin 2014. Pas sûr en revanche que cette tendance pourra se

poursuivre au même rythme. Si la conjoncture a été plutôt bonne depuis 2014, la Banque nationale et le Bureau du Plan ont revu leurs prévisions à la baisse pour les prochaines années.

► En Wallonie, on dénombrait fin décembre 208.757 demandeurs d'emploi inoccupés, soit un recul de 10.564 personnes ou de 4,8% sur un an. Ceci ne fait que confirmer une tendance en cours depuis le début de la législature. Fin 2017, la baisse du nombre de demandeurs d'emploi était de 4,8% sur un an, après -5% en 2016 et -4,6% en 2015. La Wallonie compte ainsi 13,2% de chômeurs contre 13,4%

fin 2017.

Sur les 208.757 demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) en Wallonie, 138.504 sont demandeurs d'allocations (Deda), 30.693 sont des jeunes en stage d'insertion, 26.314 sont inscrits obligatoirement et 13.246 sont inscrits librement. À noter que 48% des demandeurs d'emploi en Wallonie sont des chômeurs de longue durée.

Parallèlement à la baisse du chômage, le nombre d'offres d'emploi diffusées par le Forem a progressé de manière exponentielle l'an dernier (+ 49,6%). Le Forem a ainsi géré plus de 336.000 offres d'emploi. Le VDAB et Actiris ont pour leur part communiqué au Fo-

rem plus de 119.000 offres d'emploi durant l'année 2018. Marie-Kristine Vanboeckstal, directrice générale du Forem, attribue cette abondante offre à la meilleure conjoncture économique. «*Les entreprises ont confiance et croissent, ce qui génère de l'emploi, à commencer par l'intérim.*»

Le Forem s'efforce pour sa part de répondre à la demande. «*Nous proposons des formations et faisons de la sensibilisation par rapport aux débouchés*», explique Marie-Kristine Vanboeckstal. Sans pour autant perdre de vue l'horizon du long terme. «*Nous continuons à travailler sur les métiers d'avenir en éclairant les décideurs politiques par le biais de nos analyses prospectives sur ce que devrait être le marché du travail en 2022. Aujourd'hui, le numérique et le digital sont au centre de toutes les attentions. Nous éclairons également les jeunes et les demandeurs d'emploi sur ces futurs débouchés.*»

► **À Bruxelles**, on recensait 88.317 chercheurs d'emploi fin 2018, soit une baisse de 2.774 personnes par rapport à fin 2017. Ce qui porte le chômage bruxellois à 15,1% de la population active. C'est le chiffre le plus bas depuis 1992. Actiris signale qu'il s'agit de la 50^e baisse successive du chômage dans la

capitale, qui reste tout de même de 15,7% de la population active, contre 13,2% en Wallonie et 6,1% seulement en Flandre.

Pour Grégor Chapelle, directeur d'Actiris, il faut éviter de se focaliser sur le chômage pour juger de l'état de santé de l'économie bruxelloise. «*Compte tenu des mécanismes d'exclusion du chômage mis en œuvre par le Fédéral, le taux de chômage est de moins en moins pertinent. Il faut plutôt se tourner vers l'évolution du taux d'emploi. Or celui-ci n'a jamais été aussi haut à Bruxelles.*»

Le chômage des jeunes à Bruxelles poursuit également sa décrue pour atteindre un taux de 23,2%. Bruxelles compte 8.893 jeunes chercheurs d'emploi, soit 719 de moins que l'an dernier (-7,5%). Comparé à 2014, la baisse du chômage des jeunes dans la capitale est de 30,8%. «*Par rapport aux autres grandes villes du pays, Bruxelles fait mieux*», se félicite Grégor Chapelle.

Il attribue cette évolution favorable à l'introduction, fin 2013, de la «garantie jeunes» à Bruxelles. Ce dispositif garantit à chaque jeune une solution sur mesure dans les 6 mois qui suivent son inscription chez Actiris. Parmi ces solutions, il y a le «stage First» (1.300 par an), le contrat d'insertion (environ 500 de-

puis 2014), les présélections de candidats proposées par Actiris aux employeurs et, enfin, l'augmentation du nombre d'«article 60». Cette dernière mesure porte sur les personnes que les CPAS placent dans l'administration publique ou l'économie sociale, afin de leur procurer une première expérience professionnelle.

Pour 2019, Grégor Chapelle s'est fixé un double objectif: veiller à la qualité de l'emploi afin de contrer le phénomène des «travailleurs pauvres» et lutter contre les discriminations à l'embauche. «*Il faut que le marché de l'emploi soit accessible à tous, sachant que 72% des Bruxellois ont des origines étrangères, contre 32% des habitants en Wallonie et 20% des habitants Flandre.*»

► **En Flandre** enfin, le chômage s'établit à 6,1% de la population active pour un total de 186.807 demandeurs d'emploi. Ils étaient encore 229.697 en 2014. La baisse du chômage est la plus prononcée chez les 25-50 ans (-10,5%) ainsi que chez les moins de 25 ans (-8,4%). Chez les plus de 50 ans en revanche, la baisse n'est que de 2,9%. Ce qui s'explique par l'obligation pour les chômeurs d'être disponibles plus longtemps sur le marché du travail.

